

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

SYNDICAT D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE DOLLON
PERCHE VAIRAIS

Convocations du 4 décembre 2025

Affichage des convocations le 4 décembre 2025

Affichage des décisions le 18 décembre 2025



Séance du 11 décembre 2025

Présents (33) : M^{mes} BUNEL Pierrette, DOLLEANS Danièle, TETILLON Eliane, CHARTRAIN Danièle, M^{rs} GRIGNON Claude, LEPROUX Jean-Luc, LABURTHE Benjamin, CORBIN Olivier, COURANT Bruno, SCHOEFS Denis, CAUTY Serge, GRAIS Régis, GRIFFOUL Jacques, BOURNEUF Régis, COUALLIER Dominique, VADE Prosper, PAINEAU Stéphane, ROQUAIN Jean, GAUTHIER Renaud, VICTOR Thierry, PAINEAU Sébastien, CHAMPION Jean-François, GORGET Stéphane, LEGUAY Bernard, PICAULT Michel, QUETEL Xavier, BOSSEAU Lucien, TORCHET Roger, PARIS Alain, LEVASSEUR Patrick, BARATTE Olivier, OLIVIER Christophe, BATAILLE Philippe.

Absents excusés (9) : M^{me} FEUGAS Marie-Christine, M^{rs} POUZANCRE Charles, BLIN Bernard, LABELLE Jean-Claude, MARTINEAU Eric, HERPIN Jean-Luc, BLAVETTE Philippe, RICHARD Philippe, GALPIN Emmanuel.

Présents mais ne participant pas aux votes : M^r GACHELIN Jérôme Directeur du SAEP, M^{mes} GOURDIN Elfie comptable, FROGER Amélie, secrétaire.

Nombre de votants : (38) : M^r BOSNYAK Yvan donne pouvoir à M. SCHOEFS Denis ; M^r FOULON Tony donne pouvoir à M. PAINEAU Stéphane, M^{me} DAVID Isabelle donne pouvoir à M^r VADE Prosper, M^r PLANS José donne pouvoir à M^r LEGUAY Bernard ; M^r RINGARD Olivier donne pouvoir à M^r CHAMPION Jean-François.

Nombre de membres en exercice : 47 M. SCHOEFS Denis

2025-76 TARIFICATION UNIQUE DE L'EAU

Monsieur le Président rappelle la délibération n° 2025-44 du 7 mai 2025 engageant le SAEP Dollon Perche Vairais à l'abandon de la dégressivité des tarifs de l'eau ; l'objectif étant d'uniformiser à terme le prix de l'eau. A cela, s'ajoute les investissements futurs (travaux liés au schéma directeur, travaux CVM, renouvellement de canalisations...).

La commission « tarification de l'eau » s'est réunie le 5 novembre dernier pour travailler sur cette thématique. Il en ressort les éléments suivants :

Tarifs conso domestique	Tarifs conso agricole	Tarifs conso industrielle
Abonnement domestique : 98.66 €/an	Abonnement catégorie agricole : 98.66 €/an	Abonnement catégorie industrielle : 98.66 €/an
Abonnement attente domestique : 49.33 €/an	Abonnement attente catégorie agricole : 49.33 €/an	Abonnement catégorie industrielle >DN 50 : 1 121.30 € /an

Abonnement attente lotissements : 24.66 €/an Consommation : 1.27 €/m ³	Consommation : 1.02 €/m ³	Consommation : 1.02 €/m ³
---	--------------------------------------	--------------------------------------

Monsieur le Président indique qu'une rencontre a eu lieu avec les deux industriels Bahier et Fassier afin de les prévenir de ces modifications tarifaires.

Les membres présents soulignent qu'une communication aux abonnés devra être faite en même temps que l'envoi des factures.

Les membres présents approuvent par 35 voix pour, 2 contre et 1 abstention cette nouvelle tarification. Elle sera effective au 1^{er} janvier 2026.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-938364494-20251211-2025_76-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2026

Publication : 18/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait certifié conforme
à DOLLON le 11 décembre 2025

Le Président

